Catalogue 11-001-XIF (English 11-001-XIE) ISSN 0380-6103

Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 21 novembre 2005
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Commerce de détail, septembre 2005 2
Le recul de la demande de véhicules automobiles a entraîné une diminution de 0,9 % du total des ventes au détail en septembre, celui-ci s'étant établi à 30,9 milliards de dollars.

Étude : renvois et condamnations dans les tribunaux de la jeunesse et les tribunaux de juridiction criminelle, 2003 7
Selon une nouvelle étude qui a tracé le profil des «carrières criminelles» de 59 000 jeunes, la majorité des jeunes qui ont des contacts avec les tribunaux de la jeunesse et les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes au Canada sont des non-récidivistes.

Étude : Le semis direct aux fermes canadiennes, 1996 à 2003 10

Ventes de gaz naturel, septembre 2005 10

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, octobre 2005 11

Acier en formes primaires, données hebdomadaires, semaine se terminant le 12 novembre 2005 11

Principaux transporteurs urbains, septembre 2005 11

Nouveaux produits

12

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Communiqués

Commerce de détail

Septembre 2005

Le recul de la demande de véhicules automobiles a entraîné une diminution de 0,9 % du total des ventes au détail en septembre, celui-ci s'étant établi à 30,9 milliards de dollars. Par contre, si on exclut les ventes des concessionnaires d'automobiles neuves, de véhicules d'occasion, de plaisance et de pièces, les ventes au détail ont grimpé subitement de 1,7 % en septembre. Il s'agit de la plus importante hausse mensuelle des ventes en huit mois chez les détaillants ne faisant pas partie du secteur de l'automobile.

Les consommateurs ont augmenté leurs dépenses dans tous les secteurs en septembre, à l'exception de celui de l'automobile. Les augmentations des ventes variaient de 0,6 % dans les secteurs des meubles et de l'électronique à 2,6 % dans le secteur de l'habillement. La plupart des secteurs de vente au détail qui ont affiché des hausses au chapitre des ventes en septembre avaient vu leurs ventes baisser ou rester stables au cours des mois précédents.

Les automobiles entraînent une baisse des ventes au détail en septembre

En milliards de dollars

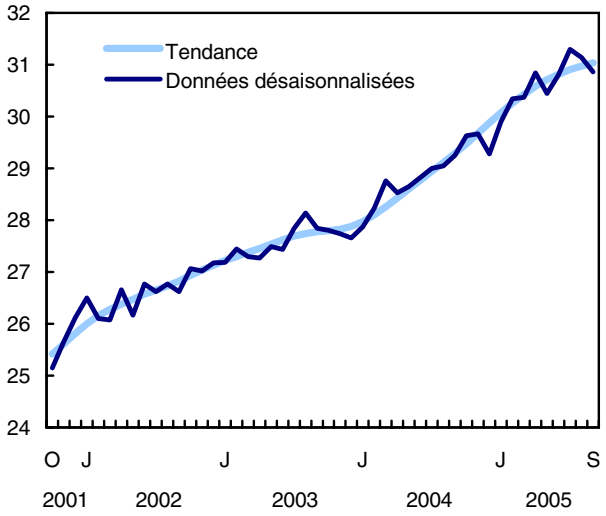

Après ajustement en fonction des variations de prix, les ventes au détail en dollars constants ont régressé de 1,5 % en septembre. La hausse du prix de l'essence à la pompe a continué à faire gonfler la valeur des ventes des stations-service. La seule autre fluctuation importante des prix observée dans le secteur du commerce de détail est survenue dans les magasins d'habillement, où le prix des vêtements pour femmes a augmenté plus que d'habitude en septembre.

Les dépenses totales faites dans les magasins de détail ont augmenté de 1,3 % au troisième trimestre de 2005 par rapport au deuxième. Il s'agit de la septième augmentation trimestrielle consécutive des ventes pour l'ensemble du secteur du commerce de détail, après la baisse de 0,7 % observée au dernier trimestre de 2003. Cependant, en dollars constants, la progression des ventes a été presque nulle au troisième trimestre de 2005 (+0,1 %).

Les ventes d'automobiles dégringolent malgré les mesures incitatives

Les ventes des concessionnaires d'automobiles neuves ont dégringolé de 10,8 % en septembre, malgré le maintien des programmes de rabais traditionnellement réservés aux employés qui sont offerts par certains fabricants au grand public. Il s'agit de la plus importante baisse mensuelle des ventes des concessionnaires d'automobiles neuves depuis janvier 1998, alors qu'une tempête de verglas avait entraîné un ralentissement des ventes dans le centre et l'est du Canada. Septembre a été le deuxième mois consécutif au cours duquel les consommateurs ont réduit leurs achats de véhicules automobiles, après avoir réagi de façon positive à la mise en place des programmes de rabais habituellement réservés aux employés en juillet.

Les ventes des concessionnaires d'automobiles neuves ont à peine progressé au troisième trimestre de 2005 (+0,4 %) par rapport au deuxième, elles qui avaient grimpé rapidement au cours des deux trimestres précédents. Les ventes ont bondi de 2,3 % au premier trimestre de 2005 et de 2,2 % au deuxième trimestre.

Les prix de l'essence à la pompe ont continué d'augmenter en septembre, ce qui a entraîné un accroissement de 4,4 % de la valeur des ventes des stations-service. Les récentes hausses de prix ont fait grimper les ventes des stations-service de 8,4 % au troisième trimestre de 2005 par rapport au trimestre précédent.

Les ventes augmentent dans tous les secteurs de vente au détail non liés à l'automobile

Les magasins de vêtements et d'accessoires (+2,6 %) ont profité de la plus grande augmentation des ventes parmi tous les secteurs de vente au détail en septembre. Bien que ce gain ait complètement compensé la baisse de 1,9 % enregistrée en août, il a seulement fait grimper les ventes à un niveau inférieur (-0,7 %) au dernier sommet atteint en avril 2005. Il est possible qu'une partie des ventes du mois d'août normalement liées à la rentrée scolaire aient été enregistrées en septembre. Les ventes des magasins de vêtements et d'accessoires suivent une régression générale depuis le printemps dernier, après avoir affiché de forts gains au cours des quatre premiers mois de 2005. Auparavant, les ventes de ces magasins étaient demeurées essentiellement stables tout au long de 2004.

Les pharmacies et les magasins de produits de soins personnels ont affiché un bond considérable de 2,4 % de leurs ventes en septembre, ce qui les a fait progresser de 2,5 % au troisième trimestre de 2005 par rapport au deuxième. Les ventes de ces détaillants sont généralement en hausse depuis l'automne 2002.

Les consommateurs ont recommencé leurs achats dans les magasins de marchandises diverses en septembre. En général, ce secteur n'avait pas connu d'augmentation des ventes en cinq mois. Les détaillants ont réalisé une hausse des ventes en septembre (+1,6 %), ayant porté les ventes du troisième trimestre de 2005 à un niveau supérieur de 0,5 % à celui du deuxième trimestre, alors que les ventes ont chuté de 0,2 %.

Les détaillants de matériaux de construction et de produits extérieurs pour la maison ont affiché leur deuxième hausse mensuelle consécutive en septembre (+0,7 %), après avoir connu une période de ventes stagnantes d'avril à juillet 2005. Malgré le ralentissement enregistré au cours des récents mois, les ventes du troisième trimestre de 2005 étaient supérieures de 7,3 % à celles du même trimestre en 2004. Cependant, cette croissance était inférieure au taux de croissance d'une année à l'autre de 10 % observé au cours des deux premiers trimestres de 2005.

Les ventes du secteur de l'alimentation et des boissons se sont accrues de 0,7 % en septembre, et ce, grâce à une hausse de 0,9 % des ventes des supermarchés. Malgré la montée affichée en septembre, qui faisait suite à une réduction d'ampleur semblable en août, les ventes du secteur de l'alimentation et des boissons ont peu fluctué depuis mai. En fait, ces détaillants ont affiché leur plus faible croissance trimestrielle des ventes en deux ans au troisième trimestre de 2005, celles-ci n'ayant progressé que de 0,5 % par rapport au deuxième trimestre de 2005.

Les ventes du secteur des meubles, des accessoires de maison et des appareils électroniques ont augmenté de 0,6 % en septembre par rapport à août. Cette hausse a contribué à une progression des ventes de 1,2 % au troisième trimestre de 2005 par rapport au trimestre précédent, alors que les ventes n'avaient grimpé que de 0,6 %. Les ventes du secteur des meubles, des accessoires de maison et de l'électronique sont en progression générale depuis l'été 2004, bien qu'elles soient demeurées plutôt inchangées au cours de la première moitié de 2005.

Une baisse des ventes d'automobiles provoque une réduction du commerce de détail partout au Canada

À l'exception du Nouveau-Brunswick, qui a affiché un faible gain (+0,3 %), toutes les provinces ont enregistré un repli des ventes au détail en septembre. Un recul des ventes de véhicules neufs a principalement entraîné la chute des résultats du commerce de détail dans l'ensemble du pays.

En septembre, sept autres provinces ont affiché des décroissances marquées des ventes au détail. Terre-Neuve-et-Labrador a affiché le plus important repli (-2,5 %), suivie de l'Île-du-Prince-Édouard (-2,4 %), du Manitoba (-2,1 %), de la Saskatchewan (-1,9 %), de l'Ontario (-1,2 %), de la Nouvelle-Écosse (-1,2 %) et de l'Alberta (-0,8 %).

Indicateurs connexes pour le mois d'octobre

Le total des emplois a grimpé de 0,4 % en octobre (+69 000) grâce à l'augmentation des emplois à temps partiel attribuable en grande partie à une hausse du nombre d'employés embauchés par les détaillants. De plus, le taux de chômage global (6,6 %) était à son plus bas niveau jamais observé en trois décennies. Le nombre de mises en chantier a régressé de 10,0 % en octobre pour s'établir à un total annuel désaisonnalisé de 206 700 unités, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Bien qu'elle ait diminué pour s'établir à son troisième niveau le plus bas en presque deux ans, l'activité d'octobre au sein du marché de l'habitation neuve a été supérieure au seuil psychologique de 200 000 unités pour un 29e mois consécutif. Selon les données provisoires de l'industrie automobile, on estime que le nombre de véhicules automobiles neufs vendus en octobre a progressé d'environ 3 % par rapport à septembre.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 080-0014 à 080-0017 et 076-0005.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 2406 et 2408.

Le numéro de septembre de la publication *Commerce de détail* (63-005-XIF, 18 $ / 166 $) paraîtra sous peu.

Les données d'octobre sur le commerce de détail seront diffusées le 21 décembre.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-3549 ou composez sans frais le 1 877 421-3067 (*detaillantsinfo@statcan.ca*). Pour des renseignements analytiques ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Paul Gratton au (613) 951-3541, Division de la statistique du commerce. □

Ventes au détail

	Septembre 2004	Juin 2005[r]	Juillet 2005[r]	Août 2005[r]	Septembre 2005[p]	Août à septembre 2005	Septembre 2004 à septembre 2005
	données désaisonnalisées						
	en millions de dollars					var. en %	
Automobile	**9 702**	**10 591**	**11 003**	**10 911**	**10 368**	**-5,0**	**6,9**
Concessionnaires d'automobiles neuves	5 703	6 115	6 421	6 209	5 541	-10,8	-2,8
Concessionnaires de véhicules automobiles d'occasion, de plaisance et de pièces	1 204	1 317	1 327	1 315	1 290	-1,9	7,2
Stations-service	2 795	3 159	3 255	3 387	3 537	4,4	26,5
Magasins de meubles, d'accessoires de maison et d'appareils électroniques	**2 074**	**2 129**	**2 136**	**2 161**	**2 173**	**0,6**	**4,8**
Magasins de meubles	736	723	731	747	762	2,0	3,6
Magasins d'accessoires de maison	379	392	395	406	397	-2,2	4,6
Magasins d'ordinateurs et de logiciels	136	135	133	138	137	-0,6	0,8
Magasins d'appareils électroniques et d'électroménagers	822	879	876	870	877	0,8	6,7
Magasins de matériaux de construction et de produits extérieurs pour la maison	**1 814**	**1 904**	**1 905**	**1 929**	**1 944**	**0,7**	**7,1**
Centres de rénovation et quincailleries	1 445	1 517	1 515	1 534	1 556	1,4	7,7
Magasins de matériaux de construction spécialisés et de jardinage	369	386	390	395	388	-1,8	5,1
Magasins d'alimentation et de boissons	**6 998**	**7 222**	**7 271**	**7 222**	**7 270**	**0,7**	**3,9**
Supermarchés	5 073	5 244	5 287	5 266	5 312	0,9	4,7
Dépanneurs et magasins d'alimentation spécialisés	740	770	772	757	757	0,0	2,4
Magasins de bière, de vin et de spiritueux	1 185	1 208	1 212	1 198	1 202	0,3	1,4
Pharmacies et magasins de produits de soins personnels	**1 929**	**1 990**	**2 004**	**2 029**	**2 078**	**2,4**	**7,8**
Magasins de vêtements et d'accessoires	**1 691**	**1 762**	**1 767**	**1 733**	**1 778**	**2,6**	**5,1**
Magasins de vêtements	1 293	1 358	1 360	1 325	1 361	2,7	5,3
Magasins de chaussures, d'accessoires vestimentaires et bijouteries	398	403	407	408	417	2,2	4,7
Magasins de marchandises diverses	**3 524**	**3 632**	**3 634**	**3 618**	**3 675**	**1,6**	**4,3**
Grands magasins	1 834	1 866	1 864	1 862	1 882	1,0	2,6
Autres magasins de marchandises diverses	1 690	1 766	1 770	1 756	1 793	2,1	6,1
Détaillants divers	**1 520**	**1 574**	**1 577**	**1 537**	**1 573**	**2,4**	**3,5**
Magasins d'articles de sport, de passe-temps, de musique et les librairies	749	773	800	787	805	2,4	7,5
Magasins de détail divers	771	801	777	750	768	2,3	-0,4
Total des ventes au détail	**29 251**	**30 804**	**31 296**	**31 140**	**30 859**	**-0,9**	**5,5**
Total, excluant les concessionnaires d'automobiles neuves, de véhicules automobiles d'occasion, de plaisance et de pièces	**22 345**	**23 372**	**23 548**	**23 615**	**24 028**	**1,7**	**7,5**
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	481	488	491	486	474	-2,5	-1,4
Île-du-Prince-Édouard	116	120	118	119	116	-2,4	0,4
Nouvelle-Écosse	868	895	892	898	887	-1,2	2,2
Nouveau-Brunswick	673	699	715	699	701	0,3	4,2
Québec	6 642	7 048	7 065	6 977	6 953	-0,3	4,7
Ontario	10 862	11 285	11 484	11 358	11 216	-1,2	3,3
Manitoba	987	1 038	1 075	1 067	1 044	-2,1	5,8
Saskatchewan	850	939	953	946	928	-1,9	9,3
Alberta	3 678	4 050	4 181	4 187	4 152	-0,8	12,9
Colombie-Britannique	3 998	4 136	4 214	4 295	4 281	-0,3	7,1
Yukon	35	37	37	37	37	0,2	4,8
Territoires du Nord-Ouest	43	48	50	49	48	-1,2	10,7
Nunavut	19	22	21	21	21	0,3	8,1

[r] *Données révisées.*
[p] *Données provisoires.*

Ventes au détail

	Septembre 2004	Août 2005[r]	Septembre 2005[p]	Septembre 2004 à septembre 2005
	données non désaisonnalisées			
	en millions de dollars			var. en %
Automobile	**9 906**	**11 774**	**10 636**	**7,4**
Concessionnaires d'automobiles neuves	5 838	6 628	5 664	-3,0
Concessionnaires de véhicules automobiles d'occasion, de plaisance et de pièces	1 204	1 434	1 274	5,8
Stations-service	2 864	3 713	3 697	29,1
Magasins de meubles, d'accessoires de maison et d'appareils électroniques	**2 068**	**2 179**	**2 199**	**6,4**
Magasins de meubles	751	785	801	6,6
Magasins d'accessoires de maison	376	410	394	4,7
Magasins d'ordinateurs et de logiciels	138	134	144	4,7
Magasins d'appareils électroniques et d'électroménagers	803	851	860	7,2
Magasins de matériaux de construction et de produits extérieurs pour la maison	**1 956**	**2 151**	**2 135**	**9,1**
Centres de rénovation et quincailleries	1 553	1 706	1 712	10,3
Magasins de matériaux de construction spécialisés et de jardinage	404	446	423	4,7
Magasins d'alimentation et de boissons	**6 867**	**7 248**	**7 245**	**5,5**
Supermarchés	4 971	5 142	5 298	6,6
Dépanneurs et magasins d'alimentation spécialisés	742	808	759	2,3
Magasins de bière, de vin et de spiritueux	1 154	1 299	1 188	3,0
Pharmacies et magasins de produits de soins personnels	**1 873**	**1 998**	**2 040**	**9,0**
Magasins de vêtements et d'accessoires	**1 708**	**1 728**	**1 801**	**5,5**
Magasins de vêtements	1 324	1 309	1 398	5,5
Magasins de chaussures, d'accessoires vestimentaires et bijouteries	383	419	403	5,2
Magasins de marchandises diverses	**3 261**	**3 542**	**3 400**	**4,3**
Grands magasins	1 686	1 780	1 730	2,6
Autres magasins de marchandises diverses	1 575	1 762	1 670	6,0
Détaillants divers	**1 585**	**1 608**	**1 626**	**2,6**
Magasins d'articles de sport, de passe-temps, de musique et les librairies	749	796	804	7,4
Magasins de détail divers	837	812	822	-1,8
Total des ventes au détail	**29 224**	**32 229**	**31 082**	**6,4**
Total, excluant les concessionnaires d'automobiles neuves, de véhicules automobiles d'occasion, de plaisance et de pièces	**22 182**	**24 167**	**24 144**	**8,8**
Provinces et territoires				
Terre-Neuve-et-Labrador	485	533	484	-0,2
Île-du-Prince-Édouard	118	139	121	2,1
Nouvelle-Écosse	862	936	890	3,2
Nouveau-Brunswick	674	746	709	5,3
Québec	6 617	7 225	6 966	5,3
Ontario	10 908	11 691	11 350	4,1
Manitoba	980	1 100	1 048	6,9
Saskatchewan	834	998	919	10,2
Alberta	3 697	4 331	4 186	13,2
Colombie-Britannique	3 951	4 414	4 303	8,9
Yukon	36	42	38	6,6
Territoires du Nord-Ouest	43	50	47	7,9
Nunavut	20	22	22	12,0

[r] *Données révisées.*
[p] *Données provisoires.*

■

Étude : renvois et condamnations dans les tribunaux de la jeunesse et les tribunaux de juridiction criminelle

2003

Selon une nouvelle étude qui a tracé le profil des «carrières criminelles» de 59 000 jeunes, la majorité des jeunes qui ont des contacts avec les tribunaux de la jeunesse et les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes au Canada sont des non-récidivistes.

L'étude a révélé que la majorité de ces jeunes n'ont comparu en cour qu'une seule fois, ce qui dément l'idée que la plupart des jeunes qui viennent en contact avec les tribunaux deviennent des délinquants chroniques.

En fait, seulement un petit pourcentage de récidivistes représentait la majorité des comparutions devant les tribunaux.

L'étude a examiné le cheminement criminel de ces jeunes pendant une décennie, c'est-à-dire de l'âge de 12 à 21 ans inclusivement. Elle dresse le profil des non-récidivistes et des récidivistes, et elle analyse des facteurs comme la fréquence de leurs infractions, du début à la fin de leurs comparutions en cour.

Les résultats donnent une image plus complète des antécédents de ces jeunes délinquants que celle que pourraient fournir les instantanés ponctuels de diverses enquêtes.

Par exemple, les délinquants chroniques, ceux qui avaient été impliqués dans cinq incidents ou plus, représentaient seulement 16 % de tous les délinquants. Toutefois, ils représentaient près de 60 % de tous les renvois devant les tribunaux dans ce groupe particulier.

L'étude a révélé que plus un délinquant est jeune au moment de la première infraction, plus il y a de risques qu'il récidive. Les délinquants qui avaient commencé leur «carrière» criminelle par un incident qui s'était produit lorsqu'ils avaient 12 ans comptaient en moyenne 7,9 renvois devant les tribunaux. Ceux qui étaient âgés de 21 ans au moment de leur première infraction affichaient en moyenne seulement 1,2 renvoi. Ce résultat est valable même après la prise en compte de la période plus brève pendant laquelle peuvent récidiver ceux qui ont commis une première infraction à un âge plus avancé.

L'étude s'est servi de fichiers de données couplés des tribunaux pour établir le profil du cheminement dans les tribunaux de toutes les personnes nées pendant l'année allant du 1er avril 1979 au 31 mars 1980, dans six provinces, soit Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta. Collectivement, ces provinces représentent 78 % de la population canadienne.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur la première étude menée auprès de plusieurs secteurs de compétence au sujet des «carrières» criminelles d'une cohorte ou d'un groupe particulier de délinquants récidivistes et non récidivistes. Il s'agissait d'un projet réalisé conjointement par l'Université de Waterloo et le Centre canadien de la statistique juridique à Statistique Canada.

L'étude a tracé le cheminement dans le système judiciaire de toutes les personnes nées entre le 1er avril 1979 et le 31 mars 1980, qui comptaient au moins un chef d'accusation pour une infraction à une loi fédérale qui a été traitée par un tribunal de la jeunesse ou un tribunal de juridiction criminelle pour adultes entre le 1er avril 1991 et le 31 mars 2003. Cette période, entre l'âge de 12 et 21 ans inclusivement, représente la période où la cohorte est passée de l'âge de l'adolescence au début de l'âge adulte.

Le terme «carrière criminelle» s'entend de l'ordre des incidents dans lesquels un délinquant est impliqué, qui aboutissent au dépôt d'accusations et à un renvoi devant un tribunal, peu importe que le délinquant soit ou non reconnu coupable de l'infraction.

Le terme ne signifie pas que la criminalité est utilisée comme gagne-pain. Il met plutôt l'accent sur le cheminement de la délinquance pendant une période particulière de la vie du délinquant. Cet usage du terme est compatible avec les recherches antérieures qui font généralement appel aux dossiers des contacts avec la police ou des renvois devant les tribunaux comme preuves de l'activité criminelle.

Le terme «renvoi» englobe les infractions traitées par les tribunaux qui ont été commises le même jour, peu importe qu'il y ait eu ou non un verdict de culpabilité.

L'une des limites de cette étude tient à ce que dans certaines analyses, elle peut sous-représenter l'ampleur véritable de la récidive chez ceux qui ont commis leur première infraction à l'âge de 20 ans ou plus. Dans la mesure du possible, la «période à risque» ou le temps dont disposait ce groupe d'âge pour récidiver a été pris en compte.

Au total, quelque 323 300 personnes sont nées en 1979-1980. Sur ce nombre, environ 59 000 ont été renvoyées à un tribunal de la jeunesse ou un tribunal de juridiction criminelle pour adultes pour des infractions commises entre l'année de leur 12e anniversaire en 1991-1992 et l'année de leur 21e anniversaire inclusivement en 2001-2002.

Ce chiffre correspondait à environ 18 personnes pour 100 personnes nées en 1979-1980.

Très peu de recherches de ce genre ont été effectuées au Canada. Toutefois, les résultats tendent à confirmer les conclusions d'études semblables menées dans d'autres pays, comme le Danemark, l'Angleterre, la Nouvelle-Zélande, la Suède et les États-Unis.

Sept délinquants sur dix traduits devant un tribunal sont reconnus coupables d'au moins une infraction

Selon l'étude, les jeunes de sexe masculin représentaient la grande majorité (80 %) du groupe de 59 000 jeunes traduits devant les tribunaux pendant la décennie.

Parmi ces délinquants, 72 % ou environ 42 200 ont été reconnus coupables d'au moins une infraction, même si la tendance variait énormément entre les sexes. Près des trois quarts (74 %) des délinquants ont été reconnus coupables d'au moins une infraction, comparativement à 61 % des délinquantes.

L'étude a révélé que les tendances dans les renvois devant un tribunal étaient semblables chez les délinquants et les délinquantes. Toutefois, la fréquence des comparutions chez les délinquantes s'accroissait relativement plus rapidement à un âge plus jeune, et elle atteignait aussi un sommet à un âge plus jeune.

La majorité des délinquantes ont été renvoyées devant un tribunal à l'âge de 16 ans, alors que l'âge le plus courant chez leurs homologues masculins était de 18 ans.

La majorité des délinquants ne comparaissent en cour qu'une seule fois

L'étude a révélé que la majorité de ces jeunes n'ont comparu en cour qu'une seule fois, ce qui dément l'idée que la plupart des jeunes qui viennent en contact avec les tribunaux deviennent des délinquants chroniques. Un petit pourcentage des délinquants représentait la majorité des comparutions devant les tribunaux.

Les délinquants chroniques sont à l'origine de plus de la moitié des incidents

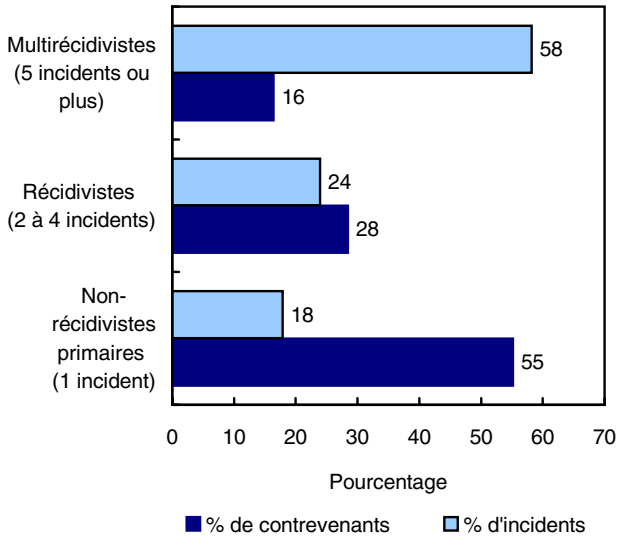

Juste un peu plus de la moitié (55 %) des délinquants présumés affichaient une seule comparution en cour. Environ 63 % des délinquantes étaient des non-récidivistes, comparativement à 53 % des délinquants.

Les «récidivistes», c'est-à-dire ceux qui avaient été traduits en cour pour entre deux et quatre incidents criminels, représentaient environ 28 % de tous les délinquants présumés.

Les «délinquants chroniques», qui sont définis comme les personnes renvoyées devant un tribunal pour au moins cinq incidents criminels, représentaient les 16 % restants. Même s'ils étaient le groupe le moins nombreux, ils représentaient 58 % de tous les renvois devant un tribunal parmi les 59 000 jeunes.

Dans l'ensemble, ces jeunes affichaient en moyenne 3,1 renvois devant un tribunal, les délinquants ayant une moyenne de 3,3 et les délinquantes, de 2,4.

La probabilité de récidive est plus élevée pour ceux qui ont commencé à un âge plus jeune

Selon l'étude, la probabilité qu'un jeune récidiverait était beaucoup plus forte pour ceux qui avaient commencé leur carrière criminelle à un âge plus jeune.

Les délinquants qui avaient commencé leur carrière criminelle par une infraction commise à l'âge de 12 ans affichaient en moyenne 7,9 renvois devant un tribunal. Par contre, ceux qui avaient comparu en cour pour la première fois lorsqu'ils avaient 21 ans comptaient en moyenne seulement 1,2 renvoi.

L'étude a révélé un lien étroit entre l'âge auquel le délinquant a comparu en cour la première fois et le nombre total de renvois pendant la carrière criminelle. Ce lien existait même après la prise en compte de la période à risque de récidive, c'est-à-dire la brève période avant leur 22e anniversaire pour ceux qui avaient commencé leur carrière à un âge plus avancé.

Quatre délinquants sur dix ont commencé leur carrière criminelle par un incident qui s'est produit après leur 18e anniversaire. Ce résultat peut traduire une tendance de la part de la police, des procureurs et d'autres organismes de sélection de traiter les délinquants présumés âgés de moins de 15 ans par d'autres moyens que le processus judiciaire.

Des articles de la *Loi sur les jeunes contrevenants* (en vigueur pendant la période visée par l'étude) encourageaient expressément le recours à des mesures de rechange au processus judiciaire officiel dans le cas des jeunes, lorsque ces mesures étaient appropriées et possibles.

Au fur et à mesure que d'autres années de données sur les tribunaux deviendront disponibles, des recherches futures pourront suivre les carrières criminelles après l'âge de 21 ans et à l'âge adulte.

On obtiendra alors un profil plus détaillé des carrières criminelles des délinquants chroniques, multirécidivistes. On pourra également procéder à un examen plus détaillé des carrières criminelles des délinquants adultes qui n'ont eu aucun contact avec le système judiciaire pendant l'adolescence.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3309 et 3312.

Le rapport intitulé *Les carrières devant les tribunaux d'une cohorte de naissance canadienne* (85-561-MIF2005006, gratuit), qui fait partie de la Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, est maintenant accessible en ligne. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Justice*.

Pour plus de renseignements, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Étude : Le semis direct aux fermes canadiennes

1996 à 2003

Une nouvelle étude révèle que le semis direct, innovation relativement récente dans les fermes canadiennes, permet de faire un meilleur travail en travaillant moins le sol.

Le semis direct (culture sans travail du sol) est un système dans lequel les agriculteurs évitent le travail mécanique du sol, quelle que soit sa forme.

Il s'agit de l'option de croissance des cultures la moins exigeante en main-d'oeuvre pour les agriculteurs, d'une opération en une seule étape qui permet d'épandre les semences et l'engrais sur un lit de germination relativement peu travaillé. Il permet aux exploitants agricoles de consacrer moins d'heures-tracteur à l'ensemencement, ce qui diminue les dépenses d'exploitation.

En 2001, la technique du semis direct était répandue sur environ 30 % des terres agricoles cultivées du Canada.

Cependant, une étude réalisée par Agriculture et Agroalimentaire Canada en 2003 a révélé que seulement 14 % des producteurs agricoles ayant des terres ensemencées avaient recours à cette technologie.

Plusieurs facteurs contribuent à hausser la probabilité d'adoption des pratiques de semis direct par les agriculteurs dans la production agricole. L'étude a révélé que les agriculteurs jeunes ou d'âge moyen dont les ventes de produits agricoles sont élevées sont les plus susceptibles de l'adopter, tout comme ceux qui ont l'habitude d'embaucher un entrepreneur de travaux.

De fait, les exploitants agricoles des provinces des Prairies et de l'Ontario ont utilisé davantage le semis direct que ceux des autres provinces.

Les cultures dominantes dans les fermes où l'utilisation du semis direct est déclarée sont les céréales, les légumineuses à grains, les légumes et les graines oléagineuses. Par contre, la présence de bétail dans une exploitation agricole, particulièrement les bovins et la volaille, atténue la probabilité d'utiliser le semis direct.

En 1996, il y avait au Canada quelque 4,1 millions d'hectares de terres agricoles en semis direct, soit la quatrième superficie en importance au monde. Seuls les États-Unis, le Brésil et l'Argentine comptaient une superficie supérieure en semis direct.

Le bulletin *Regards sur l'industrie agroalimentaire et la communauté agricole* de novembre, intitulé *Le semis direct : une pratique verte dans les fermes canadiennes* (21-004-XIF, gratuit) est maintenant accessible en ligne. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Agriculture*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Mike Trant au 951-2859 (*mike.trant@statcan.ca*), Division de l'agriculture. ■

Ventes de gaz naturel

Septembre 2005 (données provisoires)

Les ventes de gaz naturel ont totalisé 3 707 millions de mètres cubes en septembre, en baisse de 13,4 % comparativement au mois de septembre 2004. Les volumes inférieurs de ventes pour le secteur résidentiel (-5,5 %) et commercial (-4,5 %) s'expliquent par des températures plus chaudes dans la plupart des régions du pays. Les ventes pour le secteur industriel (y compris les ventes directes) ont reculé de 16,0 %.

Les ventes cumulatives jusqu'à la fin du mois de septembre ont affiché un recul de 2,0 % comparativement à la même période en 2004. Les secteurs résidentiel (-1,2 %) et commercial (-1,7 %) ont affiché des baisses. Les ventes au secteur industriel (y compris les ventes directes) ont reculé de 2,4 depuis le début de l'année.

Ventes de gaz naturel

	Septembre 2005[p]	Septembre 2004	Septembre 2004 à septembre 2005
	en milliers de mètres cubes		var. en %
Ventes totales	**3 707 092**	**4 281 872**	**-13,4**
Résidentielles	532 724	563 906	-5,5
Commerciales	431 669	452 182	-4,5
Industrielles	1 312 561	1 543 111	-16,0
Directes	1 430 138	1 722 673	
	données cumulatives		
	2005[p]	2004	2004 à 2005
	en milliers de mètres cubes		var. en %
Ventes totales	**51 043 180**	**52 082 256**	**-2,0**
Résidentielles	12 043 173	12 183 842	-1,2
Commerciales	8 892 474	9 045 489	-1,7
Industrielles	13 967 890	14 317 163	-2,4
Directes	16 139 643	16 535 762	

[p] *Données provisoires.*

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2149.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (*energ@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction

Octobre 2005

L'indice total des taux de salaires syndicaux dans la construction (y compris les suppléments) pour le Canada est demeuré inchangé en octobre par rapport à son niveau de 131,9 en septembre (1992=100). L'indice a augmenté de 1,4 % par rapport à l'indice d'octobre 2004 (130,1).

Les taux de salaires syndicaux sont publiés pour 16 métiers dans 20 régions métropolitaines tant pour les taux de base que pour les taux incluant certains paiements supplémentaires. Des indices (1992=100) sont calculés pour les mêmes régions métropolitaines et sont publiés pour celles où une majorité des métiers est couverte par les conventions collectives actuelles.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 327-0003 et 327-0004.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2307.

Le numéro du quatrième trimestre de *Statistiques des prix des immobilisations* (62-007-XIF, 20 $ /59 $) paraîtra en mars.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-9606 (*infounit@statcan.ca*) ou avec Louise Chaîné au (613) 951-3393, Division des prix. Télécopieur : (613) 951-1539. ■

Acier en formes primaires, données hebdomadaires

Semaine se terminant le 12 novembre 2005 (données provisoires)

La production d'acier en formes primaires pour la semaine se terminant le 12 novembre a atteint 295 420 tonnes métriques, en hausse de 12,1 % par rapport à la production de 263 633 tonnes de la semaine précédente et de 1,2 % comparativement à la production de 291 824 tonnes de la semaine correspondante en 2004.

Le total cumulatif au 12 novembre était de 13 295 000 tonnes, en baisse de 5,1 % comparativement aux 14 014 139 tonnes produites au cours de la même période en 2004.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2131.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (*manufact@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Principaux transporteurs urbains

Septembre 2005 (données provisoires)

Le nombre total de passagers des 10 principaux réseaux de transport urbain au Canada a été de 3,6 % plus élevé en septembre que lors du même mois en 2004.

Environ 121,7 millions de voyages de passagers ont été effectués sur ces réseaux urbains en septembre. Ces réseaux représentent environ 80 % du trafic total au Canada.

Les voyages ont généré des recettes de 190,2 millions de dollars en septembre (sans les subventions), en hausse de 6,1 % par rapport à septembre 2004.

Données stockées dans CANSIM : tableau 408-0004.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2745.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1 866 500-8400 (*statistiquesdutransport@statcan.ca*), Division des transports. Télécopieur : (613) 951-0009. ■

Nouveaux produits

Regards sur l'industrie agro-alimentaire et la communauté agricole, novembre 2005
Numéro au catalogue : 21-004-XIF
(gratuit).

Commerce de gros, septembre 2005, vol. 68, n° 9
Numéro au catalogue : 63-008-XIF (15 $/150 $).

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice : Les carrières devant les tribunaux d'une cohorte de naissance canadienne, 1991-1992 à 2002-2003, n° 6
Numéro au catalogue : 85-561-MIF2005006
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et –XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le :	**1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez le :	**1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	**1 877 287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	**1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : *infostats@statcan.ca* ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada *(www.statcan.ca)*. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

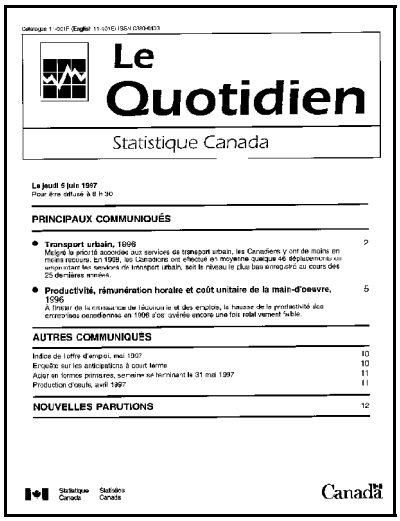

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 5 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
  Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements en empruntant les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'oeuvre, 1996** 5
  A l'instar de la croissance de l'économie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
Enquête sur les anticipations à court terme 10
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 31 mai 1997 11
Production d'oeufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à *listproc@statcan.ca.* Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.